

Le 3 juin 1773 - lettre de Dumas au ministre de Boynes

Un manuscrit des Archives dép. d'Eure et Loir, fonds Grandet-Bailly, cote15 J 9
Dumas a appris que Poivre est rentré. Il anticipe des critiques de sa part à son égard.

Copie d'une lettre écrite à M. De Boynes par M. Dumas. Le 3 juin 1773.

Monseigneur,

J'apprends que M. Poivre est enfin arrivé. Il va vous rendre compte d'une trop longue administration qu'il a exécutée sous deux commandements successifs ; mon malheur a voulu que j'aie été le premier.

Je connais trop la marche oblique de M. Poivre dans les affaires pour ne pas prévoir celle qu'il tiendra dans les éclaircissements qu'il lui reste à donner sur les dépenses énormes dont les Isles de France et de Bourbon ont été l'objet et le théâtre. Quoiqu'elles ne puissent me regarder directement ni indirectement puisqu'elles n'ont été excessives et qu'elles n'ont attiré l'attention du Gouvernement que depuis mon départ, il y a dans sa manière de rendre compte, des allusions fines, adroitement ménagées, des insinuations perfides, dont l'impression est aussi prompte que durable, et elles entrent toutes dans le caractère de M. Poivre.

C'est pour me prémunir contre cette atteinte secrète, Monseigneur, que j'ai l'honneur de vous écrire cette lettre. S'il arrivait que M. Poivre articulait un fait, qu'il fit naître un soupçon qui put porter sur mon honneur, ma probité, ma fidélité, mon désintéressement, sur mon zèle pour le service du Roi, la droiture de mes intentions, ou même sur mon intelligence, et la justesse de mes vues dans les affaires que nous avons traitées ensemble, je vous supplie d'ordonner qu'il m'en soit donné communication, comme je consens que cette lettre lui soit communiquée, et sur le champ j'aurai l'honneur de vous présenter une requête pour demander au Roi un tribunal devant lequel nous puissions être jugés contradictoirement.

La voie extraordinaire a été prise pour juger les dépréciations faites en Canada, pour celles de l'Inde, et c'est la seule qui convienne en pareil cas. Car un sujet est criminel et très criminel, quand il abuse de la confiance dont son maître l'a honoré.

Les grandes dépenses faites aux Isle de France et de Bourbon, et caractérisées dans le public par la suspension des lettres de change, n'ont commencé qu'après mon rappel ; parce que j'y tenais l'œil et la main ; on les méditait seulement alors. Je les ai prévues, mais je n'ai pu que les prédire et en indiquer le motif. Je me réfère à cet égard sur la Généralité de mon administration, à toute ma correspondance avec M. le Duc de Praslin.

Dans tout ceci, Monseigneur, mon ambition est surtout d'avoir mérité et de conserver votre estime mais quand on a obtenu ce bien inestimable de la part des ministres du Roi, il reste encore quelque chose à faire pour le Public.

Je suis avec etc.

* * *